

Le Mag

de la CdC

N° 1

MARS 2018

Communauté de Communes des Sources de l'Orne



**LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE
À L'ÉCOUTE DES FAMILLES**

La GEMAPI arrive

Les services de la petite enfance

L'association Familles Rurales d'Essay

Édito

Nous espérons que vous avez pu vous familiariser avec le numéro pilote et ainsi mieux appréhender l'identité et le rôle de la CdC dans votre quotidien. Voici aujourd'hui le premier numéro trimestriel de votre magazine, dans la formule que vous découvrirez désormais à chaque sortie.

Chaque numéro comportera un dossier sur un sujet impliquant les collectivités, un focus sur l'une des compétences de la CdC, l'actualité «en bref» des trois derniers mois, et un «portrait» d'une association ou d'une personnalité qui font bouger le territoire, et contribuent à en changer la perception.

Ainsi dans ce numéro, la GEMAPI, où la collectivité peut se targuer d'avoir été précurseur, la compétence «petite enfance», les nouvelles récentes et l'association Familles Rurales d'Essay.

Je vous laisse donc découvrir cette formule, en débutant sur un panorama de photos prises cet hiver sur nos différentes communes, ce qui prouve si besoin était que nous avons au pas de notre porte un lieu de vie dont nous pouvons nous enorgueillir !

Jean-Pierre Fontaine, président de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Sommaire

- **En bref ...**
- **Dossier :** la GEMAPI, une longueur d'avance
- **Focus :** Les services de la petite enfance
- **Gens d'ici :** L'association familles rurales d'Essay

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, 2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre Fontaine • Rédaction : David Sabre, Julie Gripon, Camille Roullier, Marion Lemaitre, Carine Lechat • Crédits photos : CdC SO / PXhere • Création de la maquette/ mise en page : David Sabre • Impression : Imprimerie Bémo graphic 02 33 82 83 84 • Dépôt légal : Mars 2018 • ISSN 1950-1072 • Tirage : 7000 exemplaires •

Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.



C'est ici ...



Soleil d'hiver sur la campagne vue de Sées près du lavoir des planches



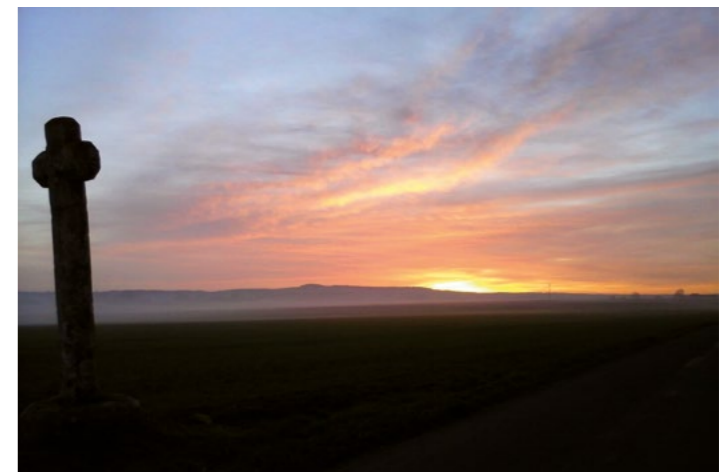
Juste après la pluie ... à St Hilaire-la-Gérard



Jour de neige sur la cathédrale Notre-Dame-de-Sées et le parc du palais d'Argentré, vue sur l'abbaye Saint-Martin



Animaux en pâturage assortis aux couleurs de la fin d'automne, sur les hauteurs de Marmouillé (Chailloué)



Coucher de soleil hivernal sur la forêt d'Écouves, vue de Saint-Laurent (Sées)



Visite de la sous-préfète

Le 14 décembre, Madame Véronique Caron, Secrétaire générale de la Préfecture de l'Orne et Sous-préfète de l'arrondissement d'Alençon, nous a fait l'honneur de venir à la rencontre de l'ensemble des maires de la CdC. Ayant pris ses fonctions en septembre, elle souhaitait ainsi se présenter et faire la connaissance des élus mais également les assurer de son écoute attentive à leurs problématiques et du soutien des services de l'État dans les projets innovants qui sont les nôtres. À cette occasion, les discussions à bâtons rompus se sont ensuite engagées par exemple sur le devenir des routes forestières, l'accès au haut-débit pour tous, le projet RustiK ou encore le développement éolien sur le territoire.



École d'Almenêches : un triste constat

Jointes de carrelages défectueuses avant même d'être sollicitées, chaufferie bois inopérante et ventilation anormalement bruyante, c'est le triste constat que nous avons dû faire à la livraison des travaux du pôle scolaire d'Almenêches et ce qui explique que les élèves n'ont malheureusement toujours pas pu investir les lieux. Une procédure de médiation est en cours avec les artisans afin de trouver rapidement une issue et de pouvoir intégrer les locaux à la rentrée de 2018.



Pôle de santé

Après plusieurs mois de travail de la part des médecins et professionnels de santé du territoire, ces derniers formalisent peu à peu leur projet et nous ont fait part de leurs besoins afin qu'à notre tour nous recherchions une équipe de maîtrise d'œuvre qui nous accompagnera dans la création d'un pôle de santé à Sées. Le futur pôle de santé devrait ainsi accueillir, dans un premier temps, un médecin de Sées qui sera présent 5 jours sur 7 et 4 médecins des communes périphériques qui travailleront 2 demi-journées par semaine, ce qui assurera l'équivalent de 2 médecins à temps plein par jour, un cabinet infirmier, un ostéopathe, un psychologue, un audioprothésiste ainsi que le laboratoire d'analyse. Il se situera avenue du 8 mai 1945, à côté de la Maison de la Petite Enfance.



Du solaire en gare de Surdon

Actuellement en construction sur une friche de la SNCF à l'initiative de Didier Leriche, maire du Château-d'Almenêches, il s'agit de la première centrale photovoltaïque de l'Orne. Outre les retombées financières importantes attendues, c'est l'alimentation en électricité d'environ 3150 foyers (hors chauffage) qui sera assurée à terme. La première tranche est opérationnelle depuis fin décembre, en attendant la fin des travaux pour l'été 2018.



Réfection de l'école de Mortrée

Si les délais nécessaires à l'obtention des subventions de l'État nous ont obligé à temporiser, nous sommes enfin en mesure de lancer la consultation pour le marché de travaux de réfection et mise aux normes du groupe scolaire Yvonne Sillière de Mortrée. Ces travaux concernent les 7 classes de maternelles et de primaire, ainsi que la restauration (compétence et financement de la commune). Il s'agit d'une lourde réhabilitation, concernant les aspects habituels d'isolation et de chauffage, de mise aux normes électriques, sécuritaires et d'accessibilité et intégrant également des travaux d'extension et d'aménagement intérieurs pour une meilleure fonctionnalité de l'existant.

Les élèves devraient pouvoir intégrer les classes provisoires à la Toussaint 2018 et les travaux commenceront dans la foulée, pour 18 mois.



Éolien participatif

Suite à un appel à candidature auprès d'une douzaine de développeurs, c'est finalement avec l'équipe composée de SIPE nR, Énergies Partagées et Altech que la Communauté de Communes va engager un partenariat pour le co-développement de l'éolien sur son territoire. Objectif : la mise en service d'environ 30MW à l'horizon 2025. Première étape dans ce projet, la phase préliminaire d'identification et de choix du ou des sites à étudier est en cours. La spécificité de notre démarche tient dans le partenariat étroit qui existera entre la CdC et le développeur, mais aussi dans notre volonté d'un projet participatif, qui associera la population le plus étroitement possible.



Le parc Rustik passe son oral

Les médias étaient conviés le 29 janvier au restaurant le Normandy pour le dévoilement d'un projet touristique d'importance sur le territoire : la création du parc de loisirs «RustiK» dont le principe est l'immersion, le premier du genre en France. Son créateur Julien Prévost-Merlin a ainsi livré quelques pistes sur le futur développement : 37 ha sur la commune de Chailloué, 8 millions d'investissement, des dizaines d'emplois pleins ou saisonniers, et des retombées certaines tant en taxe pour les collectivités que pour l'économie locale. À suivre ... Ouverture prévue en 2021.



Lancement de la procédure de PLUI

Le 1^{er} mars 2018, le Conseil Communautaire a lancé officiellement la procédure pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. C'est un travail de très longue haleine, qui devrait prendre plusieurs années et qui permettra à la CdC de se doter d'un document d'urbanisme commun à tout le territoire. Au-delà de son aspect réglementaire (le PLUI détermine l'usage des sols et c'est sur cette base que seront ou non accordés les permis de construire, d'aménager ou de démolir), c'est toute une réflexion sur la construction d'un véritable projet de territoire intercommunal, qui contribue à son développement économique, durable et solidaire.

La GEMAPI, une longueur d'avance pour la CdC

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» (GEMAPI) devient une compétence obligatoire des intercommunalités.

La GEMAPI, pourquoi ?

L'attribution de la compétence GEMAPI aux intercommunalités (par délégation des communes) a pour objectif de clarifier les responsabilités déjà partiellement assumées en la matière et de fournir les outils juridiques et financiers nécessaires pour leur exercice. Cette réforme concentre, à l'échelle intercommunale, des compétences aujourd'hui morcelées.

Elle se veut une réponse à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire : **celui-ci doit aujourd'hui intégrer les attentes liées à la sécurité des personnes et des biens, et celles liées à la qualité de vie et à l'environnement.**

Qu'en est-il pour la CdC ?

L'expérience aidant, la **Communauté de Communes a compris il y a déjà plusieurs années l'intérêt de mener un programme de gestion intégrée** alliant la protection, la restauration des milieux aquatiques, la préservation de la qualité de l'eau et la protection des biens et des personnes contre les inondations **avec la création en 2011 d'un poste de «technicien rivières et bassins versants».**

Avec cette mesure, les droits et devoirs des propriétaires ne sont pour autant pas remis en cause : le propriétaire riverain est toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau et de la préservation du milieu aquatique situés sur ses terrains.

Une taxe GEMAPI prévue par l'Etat donne la possibilité aux collectivités de financer la compétence. **Pour la CdC, tant que le dispositif de financements actuels (région, département, Europe, agence de l'eau) ne change pas, il n'est pas envisagé de prélever cette taxe.**

Une compétence prise en charge depuis 2011

Toutes les communes de la CdC ont déjà connu au moins un arrêté de catastrophe naturelle. Les communes de Tanville, Montmerrei et Mortrée ont été concernées par quatre catastrophes naturelles «débordement de cours d'eau et ruissellement» durant les vingt dernières années.

La volonté des élus d'exercer cette compétence est née de ces inondations répétées qui ont touché le territoire, et plus particulièrement les communes des bassins versants de la Thouane et de la Sennevière. Elle a pris forme en 2011, avec la création d'un poste spécifique à la problématique, qu'occupe Camille Roullier.

Questions à Camille Roullier, technicien rivières et bassins versants :

Quelles sont les missions d'un « technicien rivières et bassins versants » ?

«L'objectif annoncé lors de mon recrutement était de réduire le risque d'inondation sur les secteurs vulnérables. Mes missions sont donc de mettre en œuvre des opérations sur la globalité d'un bassin versant, en impliquant tous les acteurs (élus, riverains, agriculteurs, pêcheurs, ...) afin que les actions menées soient réalisées en cohérence avec l'ensemble des usages et des activités.

Ces opérations vont plus loin que la réduction du risque d'inondation mais permettent aussi une amélioration de la qualité de l'eau et plus généralement une amélioration du cadre de vie.

Que va changer l'application de la GEMAPI pour ton travail désormais ?

Elle n'apportera pas de grands bouleversements au fonctionnement de la CdC puisque nous exerçons cette compétence de manière opérationnelle depuis 2011. Toutefois, le fait que l'Etat oblige aujourd'hui les intercommunalités à considérer la gestion des cours d'eau et la prévention des inondations dans leurs projets montrent que les élus de notre territoire avaient déjà compris les enjeux.

La GEMAPI prendra tout son sens lorsque l'ensemble des intercommunalités aura travaillé sur leurs bassins versants. C'est à ce moment que les résultats seront visibles et probants (solidarité amont-aval pour la gestion du risque d'inondation et une amélioration générale de la qualité de l'eau).»



Camille Roullier en visite de chantier de replantation



Inondation à Guichaumont (Mortrée)



Un bassin versant qu'est-ce que c'est ?

C'est une portion de territoire délimitée par les lignes de crêtes (points les plus élevés). L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace rejoignent un cours d'eau, puis convergent vers un même point de sortie, appelé exutoire : pour l'Orne, la Manche, pour la Vézère, la Sarthe.

C'est ici une gestion d'un total de 260km de cours d'eau sur la CdC.

VOLET 1 : Un travail de restauration des cours d'eau et de dispositifs de lutte contre les inondations



avant



après

Des dispositifs en amont pour lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement des eaux : haies et talus



Construction de talus



Plantation de haies sur la commune de Tanville

RESTAURATION

DEPUIS 2013 : 685 000 € DE TRAVAUX

- > financeurs : agence de l'eau Seine-Normandie, Europe, Région, Département, Communauté de communes
- > remplacement d'ouvrages vétustes ou non adaptés, restauration de berges, plantation de haies bocagères, etc.

ENTRETIEN

PROGRAMME ANNUEL DE 30 000 €

- > financeurs : agence de l'eau Seine-Normandie, Région et Communauté de communes
- > entretien des ouvrages et des aménagements, partenariats avec des entreprises locales ou d'insertion

Pourquoi planter des haies ?

L'expansion de l'agriculture intensive des dernières décennies a eu pour conséquence une réorganisation des parcelles, se traduisant souvent par de nombreuses disparitions de haies. Les conséquences ont été multiples : érosion des sols, ruissellement et coulées de boue, dégradation de la qualité de l'eau...

Le programme de replantation de haies bocagères a ainsi de multiples avantages :

- fixer les sols pour éviter les glissements de terre / freiner les ruissellements
- empêcher le transfert des engrais ou produits phytos de se déverser dans les cours d'eau
- contribuer à l'équilibre écologique en fournissant à la faune des abris naturels
- améliorer l'aspect paysager, etc.

VOLET 2 : Un programme d'entretien



Des dispositifs pour pérenniser les investissements passés

3 années de travaux en chiffres ...

205 parcelles



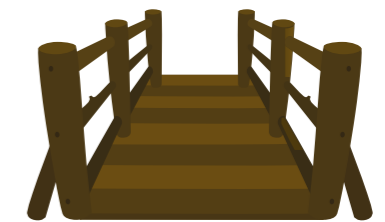
92 exploitants et propriétaires concernés



26 kilomètres de végétation de berges restaurées



24 points de franchissement créés ou restaurés



Journée technique de la CATER à Mortrée

C'est l'exemplarité du travail de la CdC qui a incité la CATER de Normandie (*Cellule d'Animation Technique des Eaux et Rivières*) à tenir sa journée technique à Mortrée le 1^{er} décembre dernier, en présence de Frédéric Chauvel, Directeur Territorial de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et l'un des financeurs du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau.

Une cinquantaine de techniciens a pu assister à une présentation des actions menées par la CdC en terme de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, tandis que l'après-midi a été consacré à la visite de deux sites emblématiques des chantiers actuels et futurs sur la Thouane et la Sennevière.

En définitive c'est la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), associée à un programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement qui forment les deux volets d'une logique d'intervention globale et cohérente à l'échelle des bassins versants de la CdC.

C'est néanmoins le soutien financier des différentes institutions (Département de l'Orne, Région Normandie, Etat), très souvent à hauteur de 80%, qui permet de mener à bien ces opérations. Le poste de technicien est lui-même financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région et l'Europe (FEADER) à 80%.

FOCUS

Les services de la petite enfance

La compétence «affaires sociales» à la charge de la CdC lui permet de gérer les services d'accueil des tout-petits, que Carine Lechat, directrice de la MPE (Maison de la petite Enfance), et Marion Lemaître animatrice du RAM (Relais Assistantes Maternelles) encadrent. Elles informent sur toutes les questions que les parents peuvent se poser avant de confier leurs enfants.

Deux structures complémentaires

La maison de la petite enfance

C'est une structure multi-accueil qui fête cette année ses 10 ans d'ouverture. Située rue du 8 mai 1945 à Sées, elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle, à la journée ou à la demi-journée.

Des travaux importants ont été réalisés cet été : réaménagement complet de la pièce de change, aménagement d'un local de change secondaire, rénovation de la salle des repas.

Elle bénéficie à ce jour d'un agrément pour l'accueil simultané de 25 enfants. La répartition des groupes s'est faite en fonction des locaux et des choix pédagogiques de l'équipe. Ainsi, trois groupes d'âges ont été formés : bébés / moyens / grands.

Chacun a son espace défini dans les locaux, afin de respecter au mieux le rythme des enfants, avec un espace de vie et du matériel adapté à leur âge.

L'équipe est répartie en binômes pour accueillir chaque groupe, afin de leur permettre de **prendre des repères**, dans un environnement rassurant.

Tout au long de l'année, des sorties dans la ville de Sées sont organisées : les ateliers «bébés lecteurs» à la médiathèque, des échanges intergénérationnels avec les résidents de la maison de retraite, ou le marché de Noël, le cinéma...

Tous ces moments organisés ou spontanés forment à la vie en collectivité et **participent à la socialisation des enfants**.



Une semaine d'adaptation (et adaptable!) pour l'accueil en journée :

1^{er} jour : L'enfant vient à la MPE, accompagné de ses parents. Nous échangeons sur le rythme de vie de l'enfant et expliquons aux parents le fonctionnement journalier. Nous étudions ensemble le dossier d'adaptation remis lors de l'inscription de l'enfant détaillant ce qui sera son quotidien.

Cela prend environ une heure, ce qui laisse le temps à l'enfant de prendre ses marques dans l'espace. En fin de rendez-vous, nous visitons la MPE.

2^{ème} jour : L'enfant vient accompagné de ses parents et reste seul environ une heure. Il fait connaissance avec l'équipe et les enfants : il prend ses repères dans ce nouveau lieu de vie.

3^{ème} jour : L'enfant vient environ une heure et demie et mange à la MPE.

4^{ème} jour : L'enfant mange à la MPE, ensuite il fait la sieste et repart avec ses parents avant le goûter.

5^{ème} jour : L'enfant est accueilli une petite journée. C'est une journée qui nous permet de faire un bilan et d'évaluer le déroulement de la semaine suivante.

Pour les enfants qui sont accueillis en demi-journée, l'adaptation se fait le matin pour les uns (activités et repas) et l'après-midi pour les autres (activités, sieste et goûter).



Des bambins bien occupés

44
enfants
accueillis



en février 2018

8
agents
encadrants



Un projet éducatif

L'objectif de la maison de la petite enfance est de veiller au bon développement des enfants et leur apporter un environnement sécurisé et épanouissant.

Des dispositifs ont été mis en place afin de satisfaire cet objectif :

- Attention accrue sur l'écoute des besoins des enfants.
- Travail d'équipe ouvert sur la communication (échanges sur les pratiques, réunions avec une psychologue du CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) : analyse de situations rencontrées pour pouvoir y répondre au mieux.
- Échanges et coopération aussi fréquents que possible avec les familles.
- Ouverture de partenariats à l'extérieur de la structure :

« Un partenariat a été créé il y a quelques années avec l'école de la Lavanderie voisine de la MPE.

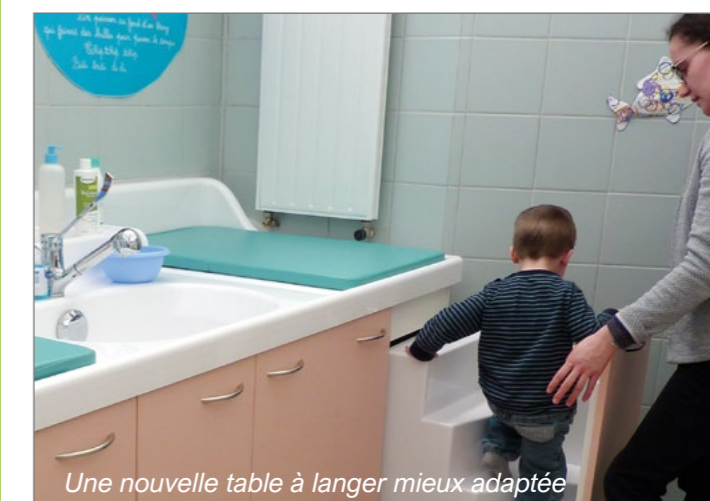
Cette proximité des deux structures nous a permis de mettre en place des projets communs :

> Utilisation de la salle de motricité de l'école pour les enfants du groupe des grands tous les vendredis matin sur la période scolaire.

> Nous avons également profité du fait que les deux jardins soient attenants pour offrir aux enfants un espace d'échange. Une haie a été retirée pour leur permettre de se voir, de se parler.

> Les enfants de l'école nous présentent leur spectacle de fin d'année.

50
familles
inscrites



Une nouvelle table à langer mieux adaptée



Marion Lemaitre, animatrice du RAM

Le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM a pour mission de valoriser et d'améliorer l'accueil chez les assistantes maternelles, informer sur leurs obligations en tant que salariées-employées, renseigner également sur l'aspect juridique, inviter au départ en formation, ou organiser des temps de professionnalisation (soirée d'échanges, intervention de professionnels petite enfance, juristes).

Il a en charge également d'accompagner et renseigner les familles sur les différents modes d'accueil existants.

Ce service est gratuit et favorise les échanges entre assistantes maternelles et les rencontres entre enfants. Les ateliers d'éveil, très diversifiés, sont itinérants : ils doivent permettre aux enfants d'explorer sereinement leur environnement et de s'épanouir.

Le RAM a aussi vocation à être observatoire du territoire, à établir des diagnostics afin d'évaluer au mieux les besoins.

Un petit magazine trimestriel est en outre offert aux assistantes maternelles, permettant une communication facilitée sur ce qui touche à l'activité, les dates des ateliers, les possibilités de formation, etc.

Les «actions parentalité» permettent aux parents de partager les activités de l'enfant : temps de jeux, de socialisation avec son enfant, ou rencontrer d'autres familles et échanger sur son vécu de parent. Ce service a également pour vocation de renseigner les parents sur leurs obligations et prérogatives d'employeurs.

Des moments d'échanges sont organisés avec des professionnels (éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, psychologue...) afin de répondre à diverses problématiques.



Un RAM... itinérant

Les ateliers d'éveil sont mobiles pour permettre à l'ensemble des assistantes maternelles et des enfants de bénéficier de ces temps de jeux et de rencontre. La plupart des salles occupées sont des salles polyvalentes.

Une camionnette dédiée à cet usage et bientôt floquée aux couleurs du RAM a été achetée. Elle nécessite néanmoins un chargement et déchargement régulier ainsi qu'un temps d'installation, ce qui impose une certaine organisation.

Le RAM itinérant a permis d'augmenter le taux de fréquentation des ateliers avec davantage de partenariats : centre de loisirs d'Essay, médiathèques de Sées et Mortrée, MARPA de Mortrée, écoles de Mortrée, de La Lavanderie de Sées, association «Grandir Ensemble Autrement» de Tanville, les communes d'Essay, Aunou-sur-Orne, La Ferrière-Béchet.

L'intergénérationnel

«La richesse des rencontres est très importante pour les deux générations. Au début de nos ateliers, Francette (responsable de la MARPA) et moi-même n'avions pas travaillé un projet d'activités communes. L'idée était d'observer les interactions libres sans prétexter un atelier commun pour se retrouver, ce qui a tout de suite beaucoup plu aux résidents.

Depuis, nous avons un petit groupe de fidèles qui vient à notre rencontre le mardi matin, en acceptant même de modifier leurs habitudes le temps d'une matinée.

On observe que le partage d'une histoire, «café» de dînette apporté aux résidents, regards échangés... sont des moments forts.

Les enfants ont pris l'habitude de saluer les résidents à leur départ avec leur assistante maternelle.

Ces échanges sont tellement appréciés que nous avons envie d'aller plus loin ! Nous avons partagé un repas en fin d'année avec les résidents. Un vrai bonheur pour tous !» Marion Lemaitre



Repas intergénérationnel à la MARPA

Des ateliers de sensibilisation

«Le RAM propose des temps d'échanges régulièrement en soirée afin de se retrouver sans la présence des enfants accueillis. Lors de ces moments, nous abordons les projets du RAM, les souhaits, les difficultés professionnelles, tout en mettant un point d'honneur au respect de l'anonymat et de la discrétion professionnelle à laquelle chacun est soumis.

Afin d'enrichir les pratiques professionnelles, des spécialistes de la petite enfance interviennent pour échanger autour d'une thématique lors de soirées-débat ou de «café-causette» : le sommeil, l'estime de soi, la psychomotricité du jeune enfant.

Récemment, le RAM a proposé une soirée de sensibilisation sur les dangers dans l'environnement des enfants (produits d'hygiène, mobilier, matériel de puériculture...), ainsi que des matinées d'initiation aux gestes de premiers secours.

Nous aimerions aller encore plus loin, avec la fabrication de produits naturels comme le liniment.

Là encore, de nouveaux partenariats sont envisagés : l'UDAF, la Mutualité Française de Normandie, la Croix-Rouge Française.» Marion Lemaitre



Café-causette sur l'estime de soi avec Luca CICU, psychologue

103

ENFANTS participants



aux ateliers d'éveil



GENS D'ICI

L'association Familles Rurales d'Essay

Fondée en 1970, c'est en 1984 que l'association a vraiment pris son essor avec l'arrivée à sa présidence de Marie-Joseph Boucher. De nombreuses activités se sont alors développées pour les jeunes (piscine, football, atelier couture, musique...) et les adultes (gym tonique, sorties...)

Aujourd'hui, l'association poursuit son chemin et propose pas moins de 12 activités régulières en direction aussi bien des enfants que des adultes, et compte environ 200 familles adhérentes.

L'objectif reste de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des familles de la région d'Essay, avec l'idée d'investir les habitants dans une démarche participative au développement local.

Toute l'équipe de bénévoles espère ainsi, par les actions engagées, contribuer à défendre la devise du Mouvement Familles Rurales, "Vivre mieux" en région d'Essay !



Gym tonique

Trois temps forts ponctuent l'année :

Le gala de danse le 30 juin prochain (110 danseuses de tous âges à la salle du carré du Perche à Mortagne-au-Perche : plus de 500 spectateurs attendus), un 2^e running le 23 septembre (100 randonneurs + 200 coureurs en 2017), le 3^e vide-armoire (vêtements et jouets) en novembre, à la salle polyvalente d'Essay.

Questions à Claudine Bruneau, présidente de l'AFR d'Essay :

Vous êtes une jeune présidente, comment fonctionnez-vous ?

«J'ai choisi de prendre cette présidence à la suite de Nadine Jardin, il y a un an et demi alors que j'étais secrétaire, ce qui m'a permis de m'imprégner de l'esprit de l'association. Il faut vraiment aimer l'associatif pour s'engager.

Du fait de nos activités existantes, la CAF nous considère comme un petit centre social, c'est pourquoi une convention de développement a pu être signée, mais il ne faut pas oublier que les aides sont globalement en baisse avec un risque de tourner ensuite au ralenti. Le fonctionnement de l'association des années 1970 s'est toujours perpétué même à travers les changements de structure des collectivités : la CdC du pays d'Essay avait créé le détachement d'une personne pour le centre, il reste plus que jamais indispensable d'avoir un directeur pour chapeauter toutes ces actions. C'est Anthony qui coordonne les projets et animations grâce à la convention animation locale avec la CAF, dans l'objectif de maintenir et développer l'animation sur le territoire.

Vos activités s'adressent à qui ?

On peut les différencier en trois catégories :

1/ les activités adhérents où l'on cotise pour une activité à l'année (zumba, danse, gym, randonnée)
2/ le centre de loisirs qui est ouvert à chaque vacances scolaires sauf à Noël, plus 4 semaines en été, ainsi que pour les «mercredis loisirs» où les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis.

Mais il y a aussi les « ados » qui disposent d'un espace propre avec équipement TV, babyfoot... où ils peuvent venir selon leurs envies. Une convention entre l'association, les parents et l'ado est signée au préalable. Un vendredi soir par mois ils sont emmenés au bowling, au karting, etc.

3/ les animations « échanges de savoir-faire »

C'est un peu le credo des activités «hors programme» : elles font appel aux bonnes volontés sur la base de connaissances ou de savoir-faire partagés. Il n'y a pas besoin d'adhésion car elles restent ponctuelles, et qui plus est ça ne coûte rien à personne ! On essaye de se débrouiller au maximum nous-mêmes, et c'est gratifiant d'entendre les gens dire «tout ce que vous organisez est toujours complet», c'est que le système fonctionne.

Nous avons déjà organisé une sortie champignons, des soirées jeux et prévoyons une initiation au secourisme, à l'art floral...»



Toutes générations réunies... pour une sortie champignons réussie

L'activité que génère l'association depuis 2002 a incité la CAF de l'Orne à signer en janvier 2015 une convention «animation locale» et «espace de vie sociale».

Cela permet de **construire véritablement une politique familiale autour du loisir et de la vie sociale**. La CAF co-finance ainsi la réalisation de projets pour les familles ou d'utilité publique. L'objectif est de maintenir et créer des activités pour les familles afin de **resserrer le lien social et d'encourager les solidarités**. Les exemples sont aujourd'hui nombreux : projets autour des aînés, restauration collaborative d'un lavoir...

L'aide d'un animateur est indispensable pour organiser et gérer les projets, et soulager le travail des bénévoles : Anthony Marchand coordonne l'organisation des activités, la communication, tout en restant directeur du centre, et agent municipal.

Ce projet d'animation de territoire a plusieurs objectifs :

- Favoriser et maintenir l'investissement des habitants au sein des associations et autour de projets collectifs
- Fédérer les actions et mutualiser les moyens des structures associatives afin de faire émerger des projets collectifs ainsi qu'une **dynamique locale** autour d'un projet commun et cohérent.

Un schéma de développement a été pensé autour des équipements du territoire :

- Le centre d'animation Yves Turiault : sports loisirs jeunesse et vie associative.
- La médiathèque : accès à la culture pour tous.



Kayak avec les ados



Association Familles Rurales de la région d'Essay

Mairie - 61500 Essay

02.33.29.63.24 / afr.essay@gmail.com

www.famillesrurales.org/essay

ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLIERE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIÈRE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SAINT-HILAIRE-LA-GÉRARD
SÉES
TANVILLE

MÉMO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2, rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT

Léonard MONNIER
Technicien Assainissement collectif
et Eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

RAM

Marion LEMAITRE
06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

Camille ROULLIER

Technicien Rivières et bassins versants
06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr